

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Stickers Vitre Anti-Mouches

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2016-0028

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0014208-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Venstersticker tegen vliegen
Stickers Vitre Anti-Mouches
Fliegenköder

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Fr. Kaiser GmbH
	Adresse	Bahnhofstrasse 35 71332 Waiblingen Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2016-0028	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0014208-0000	
Date de l'autorisation	30/09/2015	
Date d'expiration de l'autorisation	31/10/2023	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Aerixon s.r.o
Adresse du fabricant	Dr. Sedlaka 827 CZ-3390 1 Klatovy République tchèque
Emplacement des sites de fabrication	Dr. Sedlaka 827 CZ-3390 1 Klatovy République tchèque

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	Bayer AG
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel-Straße 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Alfred-Nobel-Straße 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	4,3

2.2. Type de formulation

Pâte

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu dans Eliminer le contenu/récipient conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Sticker vitre transparent

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit Stickers Vitre Anti-Mouches est un autocollant papier/plastique prêt à l'emploi (il se compose de deux bandes d'une longueur totale de 32,4 cm ²) recouvert d'une pâte insecticide. L'autocollant est placé sur une fenêtre hors de la portée des enfants.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Muscidae: Nom commun: House fly Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation à l'intérieur dans les zones domestiques.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Deux bandes autocollantes pour une surface de 15 m ² . Le sticker est efficace jusqu'à 6 mois maximum.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Deux bandes autocollantes pour une surface de 15 m ² . Dilution (%): 100 Nombre et fréquence des applications: Le sticker est efficace jusqu'à 6 mois maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Paquet, Papier, carton , 2 - 12 bandes autocollantes transparentes par emballage

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir la section 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Sticker vitre avec motif

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit Stickers Vitre Anti-Mouches est un autocollant papier/plastique prêt à l'emploi (il se compose de deux bandes d'une longueur totale de 32,4 cm²) à forme fantaisie (avec motif) recouvert d'une pâte insecticide. L'autocollant est placé sur une fenêtre hors de la portée des enfants.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Muscidae;
Nom commun: House fly
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation à l'intérieur dans les zones domestiques.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle
Description détaillée:
Un sticker avec motif pour une surface de 15 m².

Le sticker est efficace jusqu'à 6 mois maximum.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Un sticker avec motif pour une surface de 15 m².
Dilution (%): 100
Nombre et fréquence des applications:
Le sticker est efficace jusqu'à 6 mois maximum.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Paquet, Papier, carton , 1 - 10 stickers avec motif par emballage

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir la section 5.1

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir la section 5.2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

1. Retirer le papier de protection.
2. Décoller la bande pour fenêtre / la forme souhaitée.
3. Pour placer le papier tue-mouches, toucher uniquement le bord non imprimé.
4. Coller le papier tue-mouches en haut du côté intérieur sur la vitre de la fenêtre, hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
5. Son efficacité dure jusqu'à 6 mois.
6. Placer le papier de protection sur les stickers restants et les conserver dans leur emballage original et dans un endroit sec et à l'abri du gel.

5.2. Mesures de gestion des risques

1. Se conformer à la notice d'utilisation (sur SPC et étiquette) afin de minimiser les risques pour les hommes et l'environnement.
2. Éviter tout contact non nécessaire avec l'agent. Une utilisation non conforme peut nuire à la santé.
3. Conserver hors de la portée des enfants.
4. Ne pas mouiller le sticker pendant le lavage des vitres. De préférence, enlever le sticker avant de laver les fenêtres.
5. Une fois fixé, maintenir l'appât sec et le protéger de l'humidité et de la condensation. Ne pas essuyer l'appât avec un tissu humide. Si cela devait être néanmoins le cas, ne pas rincer le tissu mais le éliminer conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur .
6. Ne pas maintenir à proximité de denrées alimentaires, de boissons et d'aliments pour animaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Contact avec la peau :

Laver sans attendre avec de l'eau et du savon, et bien rincer. Si l'irritation perdure, consulter un médecin.
Retirer immédiatement les vêtements souillés par le produit.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux, paupières ouvertes, plusieurs minutes à l'eau courante. Si le problème perdure, consulter un médecin.

Ingestion :

Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation :

Respirer de l'air frais, en cas de problème, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Éliminer le contenu/récipient conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit frais et sec
- Date limite d'utilisation: date de production + 45 mois (avec papier de protection et dans l'emballage original)

6. Autres informations

A cause des problèmes avec SPC Editor, P501 n'a pas pu être affiché correctement. La formulation correcte est:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur